

Diverses insultes faites par les Corsaires de cette Régence au Pavillon des deux Couronnes. Tout se préparoit à cette fin. Les Bâtimens armés du Roi, à la vûe du Port d'Alger, & d'autres croisant sur la côte n'attendoient que l'ordre vengeur, si une négociation déferée aux soins du Chevalier de Fabry, Commandant l'Escadre du Roi, n'avoit pas été portée aux termes de conciliation où la Cour la lui avoit fixée. Mais tout a été conclu en conformité & voici comment. C'est un détail à en faire ensuite de ce que nous avons rapporté précédemment du différend.

Mr. de Fabry, après avoir relâché le 11. Novembre 1763 dans le Port d'Alger, avoit continué sa croisiere sur les côtes de Barbarie : il y fut joint par la Frégate la *Chimere*, commandée par le Chevalier de Beausset, qui lui portoit les derniers ordres & les instructions de la Cour. En conséquence il retourna mouiller à Alger le 8. Janvier dernier avec les Vaisseaux & les Frégates de sa division. A son arrivée le Pavillon du Roi fut salué de 21 coups de canon par la Ville, & Mr. de Fabry y fit répondre par ses Navires, suivant l'usage. Bientôt après Mr. Valliere, Consul de la Nation Française, accompagné du Capitaine du Port d'Alger, se rendit sur le bord du Commandant François ; & en arrivant il fut salué de cinq coups de canon par un des Châteaux, honneur qu'on ne rend d'ordinaire à aucun Consul ; mais que le Dey crut devoir accorder à celui de France en réparation du traitement odieux qu'il lui avoit fait essuyer, ainsi qu'à tous les François de ses Etats, quelques semaines auparavant, comme nous l'avons marqué. Le Chevalier de Fabry descendit à terre le 10, pour avoir sa premiere audience du Dey.